

GARONS'MAG

Le bulletin municipal de la ville de Garons

N°31 • NOVEMBRE 2024

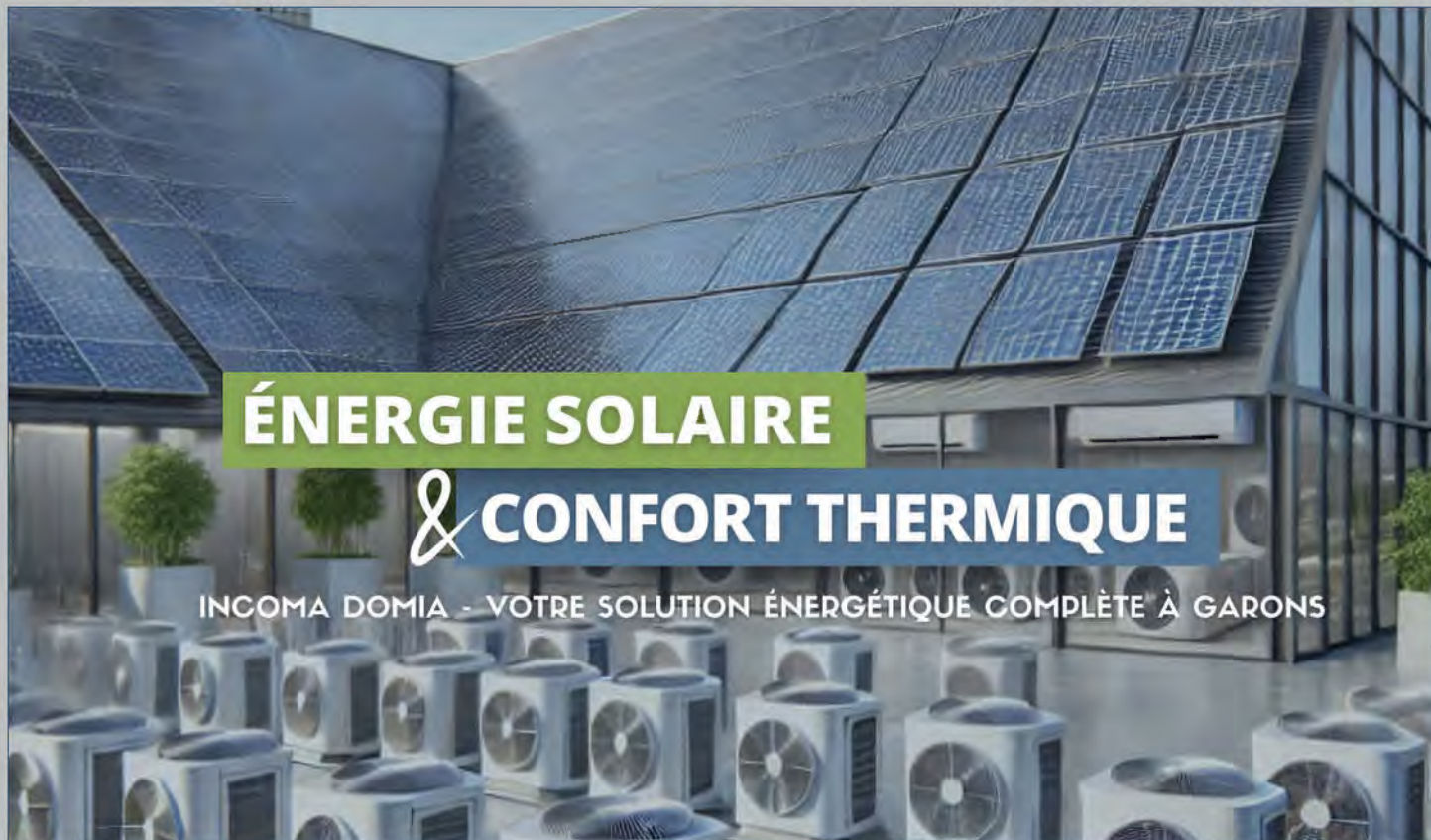


**GROUPE SCOLAIRE
FRANCIS SOIRAT**
Une inauguration réussie !



**Quand sonne
la fin de la récréation**

www.garons.fr



ÉNERGIE SOLAIRE

& CONFORT THERMIQUE

INCOMA DOMIA - VOTRE SOLUTION ÉNERGÉTIQUE COMPLÈTE À GARONS

SCANNEZ-MOI



JUSTE ICI

CONTACTEZ-NOUS

☎ : 04 66 64 68 71 ✉ : direction@incoma.fr

📍 : 2 bis rond-points de l'Aéropole 30128 Garons



CORIM

VUE IMPRENABLE SUR LA VIE

Tél. 04.99.58.86.86



RÉSIDENCE
**sweet
PARC**

**T2-T3 Neufs
Livraison 2024**

► Éditorial	1
1 ► Informations utiles	3
2 ► Bâtiments communaux	4
3 ► Voies et réseaux	8
4 ► Urbanisme	10
5 ► Affaires scolaires et périscolaires	11
6 ► Environnement et cadre de vie	14
7 ► Culture	15
8 ► Festivités	16
9 ► Affaires militaires	17
10 ► Dans la commune	18
11 ► La vie associative	23

ÉDITORIAL

Alain DALMAS
Maire de Garons



Chères Garonnaises, chers Garonnais, chers amis,

C'est avec une immense fierté que nous avons inauguré mi-septembre le nouveau groupe scolaire Francis Soirat. Avoir ce privilège pour l'élu que je suis est d'une rare importance. La commune se transforme, évolue, se modernise et l'objectif de l'équipe municipale reste l'amélioration du quotidien de chacun. Ces dernières années, nous avons œuvré sans relâche pour faire de Garons une ville où il fait bon vivre, où l'éducation, la santé et le développement économique sont au cœur de nos préoccupations.

L'établissement Francis Soirat marque une étape majeure dans la vie de notre commune. Ce bâtiment moderne et fonctionnel est bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage. C'est un espace où nos enfants vont grandir, s'épanouir et construire leur avenir. Il est le fruit d'un long travail de réflexion et de concertation, où chaque détail a été pensé pour offrir à nos élèves les meilleures conditions d'étude. C'est tout simplement un investissement pour l'avenir, un gage de qualité pour les générations qui se succéderont.

Parallèlement à ce projet ambitieux et mené avec succès dans les délais impartis, nous avons travaillé pour maintenir une offre médicale et paramédicale nécessaire à notre village. Nous ne pouvions pas risquer que nos soignants partent exercer leur profession sur une autre commune. Une idée tout simplement inconcevable. Avec la collaboration des professionnels de santé, l'équipe municipale s'est penchée sur la création d'une maison de santé communale qui verra le jour dès le mois d'avril 2025. Le projet est déjà en cours de réalisation. Ce lieu accueillera de nombreux professionnels de santé, offrant ainsi une offre de soins complète et de proximité, chose devenue rare de nos jours.

Garons est aussi une commune en pleine mutation. Sa situation géographique particulière, la convergence des différents réseaux de transports et sa proximité immédiate avec l'agglomération nîmoise en font une place de choix pour de nombreuses entreprises. Je suis pleinement conscient que certains dossiers plus épineux que d'autres méritent une attention toute particulière. Je réaffirme donc avec force les positions de la municipalité, et notamment les avis qui ont pu être formulés par le Conseil Municipal et nos avis lors des Conseils Communautaires sur l'implantation de certaines activités économiques sensibles. Nos positions sont publiques et connues de tous. Je ne manquerai toutefois pas de rappeler que le rôle de l'élu, à l'instar de préserver les intérêts de la collectivité et de ses administrés, est aussi d'agir avec raison et discernement.

Vous l'aurez compris, les projets ne manquent pas et les défis sont nombreux. Avec l'équipe municipale qui m'accompagne, et que je remercie pour son implication, nous nous efforcerons de veiller à ce que les intérêts des garonnais soient préservés.

Bonne lecture à tous !

Alain DALMAS

planete auto
 Carrossier à Garons (30)
 Tél. : 04 66 70 13 04

1990/2024
 34 ans d'expérience
 en tolerie, peinture et mécanique
 Prêt de véhicules

18, rue de Bouillargues
 30128 GARONS
 carrosserie.planeteauto@wanadoo.fr
Agréé TOUTES assurances



ABK CONTRÔLE TECHNIQUE
NON CONTRÔLE TECHNIQUE

75€ **50€**
 le CONTRÔLE
 TECHNIQUE

**CONTRE
 CE COUPON**

19, Avenue de la Vistrenque
 30132 CAISSARGUES **04 66 08 12 86**



ABATOUT
 Les élagueurs grimpeurs

**ÉLAGAGE - ABATTAGE
 ROGNAGE - BROYAGE
 DÉBROUSSAILLAGE**

Cyrille PELON
06 22 58 71 64
 contact@abatout.fr
 2, chemin
 de la Courbade
 30128 GARONS
 Tél. 04 66 700 222
 www.abatout.fr



Nathalie Puel
 Thérapeute

Psycho-énergétique
 Sophrologie, Psychothérapie

**Protocole
 ARRÊT
 TABAC**
95% de réussite

06 07 88 55 11 www.conseils-formations.com
 5 rue du Gaboulet - 30132 Caissargues (Nîmes)



ARTISAN COMMERÇANT
 Vous souhaitez augmenter votre visibilité ?
 Intégrez nos supports de communication

Contactez-nous au
04 92 27 13 89
 Media plus communication
 Leader en communication institutionnelle



Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir
L'ECO-CITOYENNETE

- Utilisation d'encre
 écologiques
- Papier issu de forêts
 durablement gérées
- Produit en France

MEDIA PLUS COMMUNICATION Leader en communication institutionnelle



Y Médical
 Ambulances Bouillargues

Consultations - Urgences,
 Hospitalisations - Rééducation

04 66 200 307

974 chemin des manades
 30230 Bouillargues



CE SUPPORT est une réalisation
MEDIA PLUS Communication

LEADER
 en communication
 institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr





Informations UTILES



Services mairie

→ Hôtel de ville

► Services administratifs

Tél. 04 49 29 59 00

HORAIRES D'OUVERTURE: lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

► Urbanisme

Tél. 04 49 29 59 00

Fermé également le vendredi après-midi.

► Site internet: www.garons.fr

→ Médiathèque

► Tél. 04 49 29 59 15

Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry

▷ Lundi: fermeture hebdomadaire

▷ Mardi: de 15h30 à 18h30

▷ Mercredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

▷ Vendredi: de 15h30 à 18h30

▷ Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 17h



→ Collecte des déchets ménagers et déchèterie

► Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie: Nîmes Métropole DCTDM.

Tél. 04 66 02 54 54

ou dctdm@nimes-metropole.fr

→ Permanences assistances sociales

► DGADS: Mme Gaubiac

Permanences sur rendez-vous

Tél. 04 66 02 80 33

► MSA: Mme Basset

Permanences sur rendez-vous

Tél. 04 66 87 75 87

→ Urgences

► Police municipale (Grand'rue):

Tél. 04 49 29 59 12 ou 06 85 07 10 09

► Gendarmerie: 17 ou 04 66 20 12 36

► Pompiers: 18

► AGAVIP

(aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations).

Tél. 0 800 80 55 64

Le maire et les adjoints reçoivent
sur rendez-vous.

secretariat@garons.fr

Mairie de Garons : 04 49 29 59 00

→ Numéros utiles

► Accueil Nîmes Métropole

Tél. 04 66 02 55 55

► Déchets

Tél. 04 66 02 54 54

► Eau

Tél. 09 69 36 61 02

► Transports en commun

Tél. 09 70 81 86 38

► Location de vélos

Tél. 04 66 38 59 43

► Habitat

Tél. 04 06 02 54 14

► Relation entreprises

Tél. 04 06 02 55 40



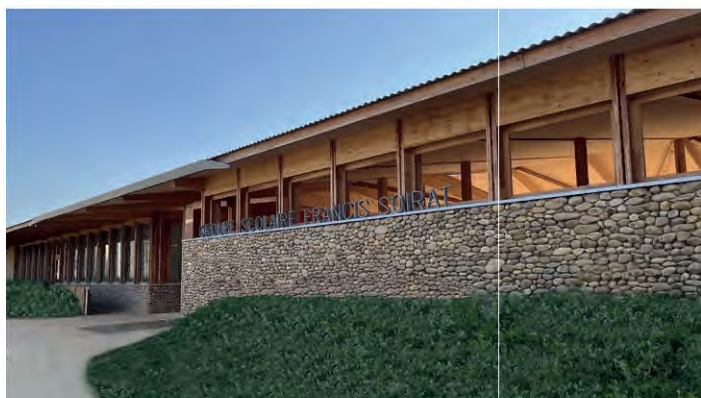
Bâtiments COMMUNAUUX

Yves RODRIGUEZ - Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux



→ Une inauguration pour concrétiser un beau projet

Mardi 17 septembre, Alain Dalmas, Maire de Garons, entouré de ses Conseillers Municipaux, inaugurerait le groupe scolaire Francis Soirat.



Accompagné par un accueil en musique orchestré par l'Union Musicale de Garons, de nombreuses personnalités sont venues découvrir l'établissement et participer à sa visite : Monsieur Jérôme Bonet, Préfet du Gard, Monsieur Yoann Gillet, Député de la 1ère circonscription du Gard, Monsieur Laurent Burgoa, Sénateur du Gard, Madame Valérie Guardiola et Monsieur Rémy Nicolas, Conseillers Départementaux du Gard, Monsieur Franck Proust, Président de Nîmes Métropole, Monsieur Christophe Mauny, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Gard et bien d'autres élus et partenaires.

Les entreprises en charge du projet, les équipes enseignantes et municipales étaient également conviées et entouraient les membres de la famille Soirat venus participer à l'hommage rendu à un professeur émérite. Le nom donné à cette école n'a pas été choisi par hasard. Qui d'autre qu'un enseignant, un directeur des écoles, connu et reconnu pour ses qualités pédagogiques, son dévouement pour la jeunesse garonnaise mais aussi pour son engagement sans faille dans la vie associative du village et son implication au sein du Conseil Municipal pouvait être mieux indiqué que Monsieur Francis Soirat.



Pendant plus de 25 ans, de 1964 à 1989, il fut une figure marquante de la commune et n'a cessé d'œuvrer pour la jeunesse à bien des égards. Il semblait nécessaire, pour l'équipe municipale, de réaffirmer son engagement par un symbole fort comme celui de donner le nom de Francis Soirat à ce nouveau groupe scolaire. Ce bâtiment, construit dans une démarche de développement durable et de transition écologique, était devenu nécessaire au regard de l'évolution démographique de la commune. D'une surface de 4 600 m² avec presque 1 000 m² de locaux pédagogiques, il compte également un restaurant scolaire, des dortoirs, une bibliothèque, une salle de psychomotricité, une salle de soins, des sanitaires et des annexes administratives et techniques. Il est composé actuellement de 10 classes (5 élémentaires et 5 maternelles), et accueille à ce jour plus de 260 enfants.

Cette école a été pensée avant tout pour le bien-être des enfants qui la fréquenteront. C'est dans cet espace qu'ils vont apprendre, s'amuser et se construire un bel avenir. Moderne et fonctionnel, cet établissement est aussi l'expression d'un engagement de toute une équipe en faveur de l'éducation et des défis qui se doivent d'être relevés.

→ Remerciements a nos partenaires financiers

OPERATIONS	PARTENAIRES	MONTANTS
CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE FRANCIS SOIRAT – TRAVAUX Enveloppe prévisionnelle : 7 500 000 € HT	  	900 000 € pour les deux premières tranches et une subvention attendue pour la troisième et dernière tranche en 2025 1 145 726,40 € obtenus 550 325 € obtenus
GEOOTHERMIE SUR SONDES DU GROUPE SCOLAIRE FRANCIS SOIRAT Enveloppe prévisionnelle : 296 884 € HT	  	165 666,44 € obtenus 30 132,40 € obtenus (1 680 € pour l'étude de faisabilité et 28 452,40 € pour les travaux) 1 680 € obtenus (pour l'étude de faisabilité)
EQUIPEMENT DE CUISINE DU RESTAURANT SCOLAIRE – ECOLE FRANCIS SOIRAT Enveloppe prévisionnelle : 49 818 € HT (équipements éligibles)		27 515 € obtenus
ECOLE NUMERIQUE Enveloppe prévisionnelle : 40 021,83 € HT		8004 ,37 € obtenus
PARTICIPATION DE LA COMMUNE		La participation de la commune s'élève à 4 700 000 € HT (ajustable selon la décision de l'Etat en 2025) financée par l'emprunt et l'autofinancement

→ La maison de santé communale Saint-Exupéry

Face au besoin de maintenir une offre médicale et paramédicale de qualité, retenir les praticiens et améliorer l'accès aux soins des garonnais, la commune et les professionnels de santé se sont retrouvés autour d'un projet commun, qui après de nombreuses réflexions, se concrétise aujourd'hui.



Début septembre, les phases de préparation de l'opération ont commencé. Les architectes et les entreprises présents sur le chantier ont défini les modalités des travaux à venir. Ce sont six corps de métiers qui vont travailler ensemble ou se succéder tout au long du temps imparti :

- Lot 1 : GROS OEUVRE / ETANCHEITE / VRD / MENUISERIES EXTERIEURES
- Lot 2 : CLOISONS / DOUBLAGE / FAUX PLAFONDS / PEINTURE / NETTOYAGE
- Lot 3 : MENUISERIES INTERIEURES / MOBILIER
- Lot 4 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
- Lot 5 : PLOMBERIE - CVC
- Lot 6 : ELECTRICITE - CFO CFA SSI

La durée des travaux de cette maison de santé pluridisciplinaire est estimée à 7 mois. Nos équipes veilleront à ce que les entreprises exécutent les travaux qui leurs sont confiés dans les règles de l'art afin que le bâtiment puisse être opérationnel aux dates convenues.

Enveloppe prévisionnelle : 300 000 € TTC	
	40 000 € - subvention en cours d'attribution
	38 000 € - fonds de concours en cours d'attribution
	222 000 € - autofinancement



Voies et RÉSEAUX

Aline BASTIDA - Adjointe déléguée aux Voies et Réseaux



→ Des travaux dans le cœur du village

La rénovation de la rue de Terre Longue a démarré le 2 septembre 2024 avec pour priorité le renouvellement des réseaux d'eau potable et des eaux usées, pris en charge par Nîmes Métropole. La réfection de la voirie, en enrobé, est prévue au début de l'année 2025.

**INFORMATION
TRAVAUX**



Les travaux de l'impasse Claude Fontanier ainsi qu'une partie de la rue de Broussan ont également démarré en septembre. La réfection de la voie s'est étalée sur un mois. Maintenant que ces travaux sont achevés, il est prévu la création d'un cheminement piéton longeant la route départementale.

Montant des travaux : 58 000 € HT

→ Création du chemin rural Spirel

Dans le cadre de la création de la Ligne à Grande Vitesse destinée au contournement de Nîmes-Montpellier, le Conseil Départemental du Gard a procédé à une étude permettant de vérifier que les accès aux propriétés foncières privées soient convenablement rétablis, notamment dans le secteur agricole dit Spirel. BRL, pour des raisons de préservation de la ressource en eau a indiqué que le chemin longeant le canal de Campagne devait être quant à lui fermé à la circulation de véhicules privant ainsi certains riverains de leur accès à leur propriété. Le passage de camions sur cette piste occasionne également la dégradation d'un siphon qui n'a pas été conçu pour supporter un tel passage.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal a décidé de créer un nouveau chemin, permettant aux riverains de ne plus emprunter la piste BRL (délibération n°DE202406_02).

Coût des travaux : 63 440 € HT. BRL versera à la commune une offre de concours s'élevant à 80 % du montant de l'opération.

→ Eclairage public

La rénovation de l'éclairage public se poursuit. En 2024, c'est une enveloppe prévisionnelle de 29 435 € HT qui aura été allouée à cette opération.

- Fonds de concours de Nîmes Métropole : 2 355 € attribués,
- Fonds vert de l'Etat : 4 415 € obtenus,
- SMEG : 8 830 € sollicités.

En attendant l'avancement d'autres projets de voirie nécessaires pour la sécurité et le confort des usagers, l'accord cadre « travaux divers de voirie » permet de réaliser des travaux en fonction des besoins et des urgences. Des reprises d'enrobé peuvent être ainsi réalisées de part et d'autre de la commune.



→ Perspectives

Des études sont actuellement menées pour la réhabilitation de la rue de Bouillargues et de la première partie de la rue de la Farelle. Cette réflexion doit déterminer les travaux à entreprendre, les aspects sécuritaires à ne pas négliger, les délais, le montant prévisionnel des opérations qui seront pris en charge par les partenaires et la commune. Une réunion publique à l'attention des riverains sera organisée en temps voulu.

→ Sécurité

L'ensemble des voies de la commune est impacté par des incivilités routières et notamment le non-respect des limitations de vitesse. La Police Municipale sera d'autant plus vigilante au bon respect du Code de la Route et n'hésitera pas à sanctionner les contrevenants.

Une réflexion sera aussi menée sur la limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune.

D'autres pistes pour rendre les voies plus sûres seront étudiées comme le passage de certaines rues en sens unique (rue de Terre Longue, rue Dardalonne, ...).



→ Vos observations

Les services communaux sont régulièrement interpellés par les administrés en ce qui concerne l'état des voies, des trottoirs mais aussi de la circulation et de la sécurité sur les différents axes. Les élus tentent de travailler de concert avec les services municipaux afin de répondre dans la mesure du possible aux attentes et au bien-être des garonnais, mais surtout aux urgences.

Des travaux sont régulièrement entrepris sur l'ensemble de la commune : marquages au sol, signalisation, enrobés, réseaux, ... Nous sommes conscients que vos attentes sont nombreuses et qu'elles sont sans doute pleinement justifiées. Toutefois, le budget communal est une variable qui se doit d'être maîtrisée. Nous tentons ainsi de prioriser nos actions et de répondre aux besoins les plus urgents.



Questions d' URBANISME

Jean-Pierre BENEDETTI - Adjoint délégué à l'Urbanisme



→ ZAC Mitra : projet de création d'une usine qui fait polémique

La position géographique de la commune de Garons est un atout important pour les entreprises qui souhaitent se développer. Même si le développement économique pour une commune peut-être un avantage, notamment pour le bassin d'emploi, certaines activités peuvent poser questions d'un point de vue environnemental. Notre commune n'est pas épargnée et a son lot d'inquiétudes, au même titre que d'autres dans la région.

L'usine de croquettes Virbac est ainsi pointée du doigt. Un collectif, une association se sont d'ailleurs constitués ces derniers mois pour s'opposer à cette arrivée sur notre territoire. Au de-là des craintes bien légitimes des garonnais, et contre les éventuels procès d'intention relayés sur les réseaux sociaux, il est nécessaire semble-t-il de réaffirmer la position de la municipalité sur ce dossier.

Pour rappel, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable en novembre 2023 sur cette implantation (délibération n°DE202311_00). En Conseil Communautaire, les voix de la commune ont également voté défavorablement.

Il est aussi important de rappeler que l'emprise de cette nouvelle usine, malgré sa proximité, est située sur la commune voisine, et qu'à ce jour la mairie de Garons n'a reçu qu'une demande de permis de construire qui depuis a été retirée par le demandeur lui-même sans que l'instruction n'ait été menée à son terme. Un nouveau permis de construire a été déposé par la suite sur la commune de Saint-Gilles. Chacun comprendra qu'il est difficile de s'opposer à un dossier qui ne nous incombe pas et pour lequel un certain nombre d'informations ont du mal à ruisseler.

L'ensemble des élus municipaux veillent à leur niveau à préserver les intérêts des garonnais. La municipalité a clairement et sans détour formulé son avis sur ce projet. La mairie ne s'est d'ailleurs jamais opposée aux manifestations et autres actions menées par le collectif (organisation de la 1ère réunion publique, réunions avec les représentants de l'association en mairie, rendez-vous en Préfecture avec le collectif, prêt de salles, articles sur le bulletin municipal, présence d'élus lors de réunion organisée par l'association Unis pour la qualité de vie à Garons comme celle du 16 octobre dernier, diffusion dans les meilleurs délais des dates de l'enquête publique unique, ...).

L'action menée par le collectif contre l'implantation de l'usine Virbac est compréhensible et justifiée. Les élus eux-mêmes, ainsi que leurs proches, vivent sur la commune et sont tout aussi concernés. Cela étant, il n'a jamais été question d'occulter les éventuels préjudices d'une telle activité, nous sommes tenus toutefois de conserver une certaine réserve et de suivre les processus réglementaires.

Article rédigé le 1er octobre 2024



→ Une nouvelle résidence inaugurée

Le programme « Sweet Parc » est désormais terminé. Propriétaires et locataires ont pu prendre possession des logements situés à proximité du parc du Mas de l'Hôpital, avenue des Rives du Parc. Cette résidence est composée de 48 appartements, dont 14 logements sociaux gérés par le bailleur Un Toit Pour Tous.



Sous un beau soleil, le 13 septembre dernier, les élus présents accompagnés du promoteur Corim en charge de ce projet et des représentants du bailleur social Un Toit Pour Tous, ont découvert et participé à la visite de cette résidence. L'architecture des bâtiments, qui ne s'élèvent que sur deux niveaux, offre une touche de modernité et une certaine harmonie propice à la convivialité entre voisins.





Affaires

SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



Brigitte MALIGE - Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Péricolaires

→ L'heure de la reprise a sonné !

Cette année, la rentrée scolaire fut une première à bien des titres. Selon leur secteur d'habitation, de nombreux petits garonnais ont pu faire leurs premiers pas dans le groupe scolaire Francis Soirat, tandis que les autres se sont présentés devant le groupe scolaire Jean Monnet, établissement bien connu par les parents d'élèves.

Durant l'été, et jusqu'aux toutes dernières heures avant la rentrée, les élus, les services municipaux, les directions des écoles et les équipes enseignantes ont œuvré afin que tout soit prêt dans les délais impartis pour accueillir les élèves dès le 2 septembre.

L'école Jean Monnet compte cette année 14 classes, dont 5 en maternelle et 9 en élémentaire. L'établissement accueille 362 élèves.

L'école Francis Soirat compte 10 classes : 5 pour la maternelle et 5 pour l'élémentaire. L'établissement compte 255 élèves.

Nous souhaitons à nos écoliers et aux différents intervenants une année scolaire épanouissante, remplie de nouveaux apprentissages et de belles découvertes.



Sous les regards attentifs de Brigitte Malige, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Péricolaires et de Yves Rodriguez, Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux.

→ La restauration scolaire

Pour l'année 2024/2025, dans le cadre de la redéfinition du marché de restauration scolaire lié à l'ouverture de l'école Francis Soirat, il a été décidé d'opter pour le menu à 4 composantes, correspondant aux nouvelles normes alimentaires dans la plupart des cantines scolaires et foyers en France. Malgré la recomposition des menus, ces derniers assurent un apport suffisant aux enfants et un équilibre alimentaire approuvé par un diététicien.

Par ailleurs, dans le respect des principes de la loi EGalim de 2018, cela permet de limiter le gaspillage alimentaire, relativement important dans les restaurants scolaires de la commune, et d'éviter que la hausse du prix des denrées alimentaires ne se répercute systématiquement en augmentation du prix du repas. De plus, la priorité est mise sur la qualité nutritive et gustative des aliments ainsi que sur la responsabilisation des approvisionnements.

Exemples de repas



(Un numéro unique par établissement)

Groupe scolaire Jean Monnet

Directrice : Sylvie Arnihaç

Téléphone : 04.49.29.59.13

Groupe scolaire Francis Soirat

Directrice : Audrey Bonneville

Téléphone : 04.49.29.59.20



→ Journée pastorale

Le 24 mai dernier, près de 350 élèves étaient présents lors de la 9^{ème} édition de la Journée Pastorale au Domaine de Vallongue, situé aux portes de Nîmes. Organisé conjointement par la Chambre d'Agriculture du Gard et Nîmes Métropole, cet événement a réuni 15 classes, du CE2 au CM1, issues d'une dizaine d'écoles du territoire de l'agglomération nîmoise.

Certains élèves garonnais, accompagnés par leurs enseignants et par Brigitte Malige, ont pu profiter des activités proposées. L'objectif de cette journée était d'allier le ludique au pédagogique afin de sensibiliser les enfants au monde agricole et à l'environnement.

Au programme, de nombreuses animations et ateliers pratiques : démonstration de tonte de moutons, mini ferme, travail du cheval, apiculture, et bien d'autres encore. Les jeunes élèves ont ainsi pu découvrir de près les multiples facettes de l'agriculture et profiter du repas réalisé à base de produits locaux (grillades, ratatouille, fruits, ...)



→ La traditionnelle remise des dictionnaires

Le vendredi 7 juin, chaque élève des classes de CP s'est vu remettre un dictionnaire offert par la municipalité. Cet outil accompagnera nos jeunes élèves tout au long de leur scolarité au sein de nos écoles et permettra sans aucun doute une ouverture nouvelle sur le monde qui les entoure.



Ce rendez-vous s'est poursuivi par la visite de l'Hôtel de Ville où Brigitte Malige et les Conseillers Municipaux présents se sont prêtés au jeu des « questions/réponses » afin de contenter la curiosité des écoliers.

Un goûter pris dans les Jardins de la Mairie a clôturé cet agréable moment de partage.



→ Les cours de récréation se sont animées

Pour la semaine olympique et paralympique organisée du 2 au 6 avril 2024 par le Ministère de l'Education Nationale, tous les élèves de l'école élémentaire Jean Monnet ont appris la danse des Jeux Olympiques. Après de nombreuses répétitions, ils ont enflammé, en rythme, le parvis de l'école, lors de la représentation finale.



La fin de l'année scolaire aura été clôturée par les fêtes traditionnelles des écoles élémentaire et maternelle. Les équipes enseignantes, le personnel communal et les associations de parents d'élèves ont su se mobiliser et encadrer les enfants afin que ces manifestations soient une belle réussite.



La journée du sport scolaire, premier temps fort de l'année 2024/2025, a eu lieu le jeudi 19 septembre à l'école Jean Monnet. Cet événement a pour objectif de promouvoir le sport auprès des élèves, des parents et des équipes éducatives. 286 élèves (11 classes) ont eu l'occasion de participer et de découvrir des activités sportives et ludiques. Plusieurs ateliers, tout au long de la journée, ont été proposés (jeux d'opposition collective, course de relais, sports innovants adaptés à chaque niveau de classe). L'organisation de cette journée, avec Monsieur Eric Sévérián (intervenant diplômé en EPS) et toute l'équipe éducative (enseignants, ATSEM, AESH), a été l'occasion de porter les valeurs du sport : amitié, respect des autres, goût de l'effort, persévérance et a permis de créer une dynamique positive dans le groupe scolaire. Une vraie réussite pour tous !





Environnement et CADRE DE VIE



Michel JARRY - Adjoint délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie

→ Les écoliers ont retroussé leurs manches

Dans le cadre de la réalisation du groupe scolaire Francis Soirat, le 5 avril dernier, les élèves des classes de CM2 sont venus prêter main-forte à l'entreprise en charge des plantations.

Encadrés par les paysagistes, les enseignants et les Conseillers Municipaux, les enfants ont pris part à la végétalisation de la butte de la nouvelle école.



La plantation de quelques dizaines d'essences locales aura permis de sensibiliser les futurs collégiens à l'environnement, à la biodiversité et aura peut-être suscité des vocations.

Une joyeuse animation et des enfants attentifs aux conseils des adultes encadrants.

→ Jours de collecte des déchets

Depuis le 1er octobre 2024,
le planning des jours de collecte des déchets
a évolué.

Contacts usagers :

Direction de la collecte et du traitement des déchets
ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr

04 66 02 54 54

(du lundi au vendredi, 8h30-12h/14h-17h)

Service de collecte des encombrants :

rendez-vous en ligne sur monservicedechets.com

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

DE TRI - DE DÉCHETS

NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE
DES DÉCHETS À
GARONS

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim

● Jours de collecte supplémentaire du 1^{er} juin au 30 septembre.

La collecte des déchets a lieu à 5h du matin. Merci de sortir vos bacs ou sacs la veille, à partir de 19h.
Les bacs doivent être rentrés dans la journée au plus tard.

POUR TOUT SAVOIR SUR LA GESTION
DES DÉCHETS SUR VOTRE TERRITOIRE

En ligne
monservicedechets.com
Téléchargez l'appli
[monservicedechets](https://monservicedechets.com)





Un peu, beaucoup de **CULTURE**



Jean-Max MARCOUREL - Adjoint délégué à la Culture et à la Communication

→ La rentrée à la Médiathèque Saint-Exupéry

La médiathèque, un lieu unique où vous pourrez découvrir de nouvelles parutions, les emprunter, les lire sur place : bandes dessinées pour les adultes et les plus jeunes, mangas, romans de la rentrée littéraire d'automne, ... Les nouveautés complètent ainsi un échantillon d'œuvres en tout genre, riche et varié, pour tous les publics.

C'est également un lieu où vous pourrez profiter des animations proposées et organisées par une équipe attentive et soucieuse de vous accompagner dans ces moments privilégiés que vous pouvez vous octroyer : tous les mois, des animations lecture et multimédia pour tous les âges.

Un intervenant professionnel, dans le cadre de la collaboration avec le service culture de Nîmes Métropole, a programmé deux ateliers mangas à destination des jeunes (de 9 ans à 14 ans) pendant les congés scolaires : les mardis 22 octobre 2024 et 18 février 2025, de 16h à 18h. Les places sont limitées, pensez à réserver !

Pour rappel, toutes les animations proposées et l'inscription à la médiathèque sont gratuites afin que le plus grand nombre puisse accéder à la lecture et à la culture.

Les écoles ne sont pas lésées. Des créneaux spécifiques d'accueil tout au long de l'année, sont donnés aux groupes scolaires Jean Monnet et Francis Soirat, dans le cadre d'une convention de partenariat, afin de développer le plaisir de la lecture et le goût de la découverte chez l'enfant, dès son plus jeune âge.

Les dates à retenir :

- L'exposition « Nos Garonnais ont du talent », du vendredi 29 novembre (vernissage) au samedi 21 décembre 2024,
- La boîte aux lettres du Père Noël sera installée avant les fêtes, afin que les enfants puissent y déposer leur lettre.

Venez nombreux à la médiathèque, pour lire, travailler, jouer, vous retrouver. Des espaces colorés de détente ou de travail et des supports multimédias sont à votre disposition (ordinateurs, tablettes, consoles de jeux, liseuses).

Venez et laissez-vous guider !



MÉDIATHEQUE SAINT-EXUPÉRY

6, rue de la République - 30128 GARONS
Tél.: 04 49 29 59 15 • Mail: mediatheque@garons.fr
Site internet: <https://mediatheque.garons.fr/>

→ Marianne

A l'occasion des journées du patrimoine, la mairie de Bezouce a proposé une exposition dédiée à Marianne, symbole de la République Française, les 21 et 22 septembre dernier. Une vingtaine de bustes ont ainsi été exposés dans la salle du Conseil Municipal.

Notre Marianne, celle de la commune de Garons, prêtée pour l'occasion, trônait fièrement pour le plaisir des visiteurs.



Ce modèle créé vers 1910, édité par l'atelier Lorenzi, fait encore référence aux Marianne du XIX^{ème} siècle. Portant un bonnet phrygien, cette République est vêtue d'un ample drapé maintenu par une broche au niveau de l'épaule droite. Un baudrier ceinture la poitrine sur lequel est inscrite, incomplète, la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». Le piédouche mouluré est orné d'un écu renfermant les lettres RF.



Fête VOTIVE

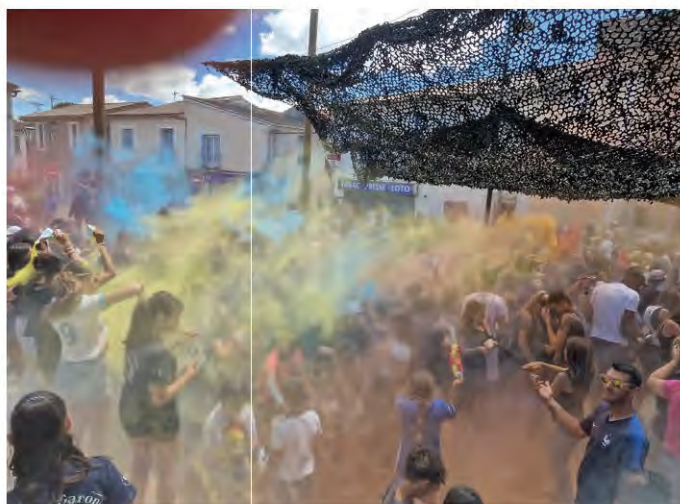


Laurence TRAZIC - Conseillère Municipale en charge des Festivités

→ Un regain de festivités

Alors que les températures se réchauffaient à peine, le 11 mai, a été organisée la première édition de la « journée à l'ancienne ». Cette journée fut l'occasion pour les garonnais de profiter du soleil printanier et de replonger le temps de quelques heures dans l'univers de nos grands-parents ou arrière-grands-parents.

Retour vers le passé orchestré par quelques commerçants de la commune, les garonnais, acteurs ou spectateurs, ont pu profiter du programme convivial qui leur a été proposé : petit-déjeuner, défilé en calèche, pena, retransmission de vidéos et pour finir un bal dansant.



A l'heure où les traditions se perpétuaient en noir et blanc, il était déjà l'heure de finaliser le programme de la fête votive. Au rythme des manifestations taurines, des penas, des apéritifs, des déjeuners et de la musique, les festivités ont battu leur plein durant 4 jours, du 20 au 23 juin.

Tout comme les précédentes, cette fête fut une réussite grâce notamment au travail des membres du Club Taurin le Mistral,

des commerçants et des équipes municipales ayant pris part aux festivités. A l'issue de nombreuses réunions, c'est tout un programme qui a pu être validé et proposé. Le succès se mesure par la participation des garonnais, et cette année encore il ne peut être démenti.

Au regard de l'enthousiasme suscité, c'est un Revivre 2024, du 27 au 29 septembre, qui aura clôturé cette saison festive.





Affaires MILITAIRES

Francis LEJEUNE - Correspondant Défense



→ Commémorations

Le 7 mai dernier, à la demande de l'Union Nationale des Parachutistes du Gard «Section Maurice Giraud» présidée par Monsieur J.F Schaut, une cérémonie relative à la commémoration des 70 ans de la fin des combats de Dien Bien Phu a été organisée devant le monument dédié aux combattants Hmong. Les représentants de la commune et ceux des associations patriotiques y ont participé avant de se retrouver autour du verre de l'amitié.



Le 8 mai, comme partout en France, la journée commémorative de la Victoire de 1945 a été célébrée, fêtant ainsi le 79^{ème} anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale. Après l'hommage aux morts devant le monument du cimetière de Garons, les autorités civiles et militaires, ainsi que les anciens combattants de la commune avec leur porte drapeau, se sont rendus au monument aux morts pour y rendre un hommage solennel, en présence de la population Garonnaise. Après un dépôt de gerbe par la mairie et les anciens combattants, le verre de l'amitié a été partagé par tous les participants.



Merci encore à toutes les personnes qui par leur présence font vivre le devoir de mémoire !

→ Le Capitaine Patrick Nonnon distingué

Par décret du 5 juillet 2024, le Capitaine Patrick Nonnon a été élevé au rang de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Avec ses 39 ans de carrière, ce militaire engagé dans l'Armée de Terre depuis le 1er octobre 1985 a su se distinguer par son dévouement, son engagement et par des états de service irréprochables.

Durant sa vie professionnelle, à l'instar de ses nombreuses affectations sur le territoire métropolitain, il évoluera en opérations extérieures sur de nombreuses zones de conflits et de guerre.

Il rejoindra le 503^{ème} Régiment du Train en 2011 et décidera de s'installer sur la commune de Garons.

En 2016, il lui sera attribué la Croix de la Valeur Militaire et il obtiendra également la Médaille des Blessés de Guerre.

La ville de Garons est fière de compter parmi ses administrés un homme qui s'est engagé, tout au long de sa carrière, à défendre les intérêts et les valeurs de la France.



Le Capitaine Patrick Nonnon
et Yves Rodriguez, 1er Adjoint



Dans la COMMUNE

→ Le comité de jumelage de Garons renforce les liens avec Flörsheim-Dalsheim

Du 8 au 10 septembre, quinze membres du comité de jumelage de Garons se sont rendus à Flörsheim-Dalsheim, en Allemagne, pour un séjour plein de convivialité. À bord de deux minibus, ils ont rejoint leurs voisins allemands dans le cadre de la fête médiévale du village, la Fleckenmauerfest, qui se déroule tous les 4 ans. Dès leur arrivée, les Garonnais ont été accueillis chaleureusement, reflétant la forte amitié qui unit les deux communes depuis des années. Le week-end a été rythmé par des moments festifs, comme la dégustation de spécialités locales, notamment les fameux vins régionaux, ainsi qu'une charmante balade en tracteur à travers les vignobles.

L'atmosphère qui régnait dans les ruelles du village a apporté une touche de magie à ce séjour, avec ses spectacles, ses artisans et ses musiciens qui ont transporté les visiteurs dans une autre époque. Cette immersion n'a fait que renforcer l'ambiance festive du week-end, offrant aux participants de Garons une expérience unique et enrichissante.

L'un des moments les plus marquants du séjour a été la cérémonie de signature du renouvellement de la charte de jumelage entre Garons et Flörsheim-Dalsheim. Ce geste symbolique, empreint de solennité, effectué pour l'occasion dans l'église à cause d'une averse orageuse, témoigne de la volonté des deux villages de poursuivre et de consolider leur partenariat, initié il y a maintenant 12 ans. Cet engagement réaffirme leur amitié franco-allemande et ouvre la voie à de nouveaux échanges culturels et humains dans les années à venir.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure et contribuer à l'amitié entre nos deux villages, le comité de jumelage de Garons est toujours à la recherche de nouveaux membres. Rejoindre le comité, c'est l'occasion de découvrir d'autres cultures, de nouer des amitiés internationales et de vivre des moments riches en partage. N'hésitez pas à vous rapprocher du comité pour en savoir plus !

Comité de jumelage
Président délégué : Guillaume Tardieu
07 82 97 81 11
jumelage.garons@gmail.com



→ Un nouvel outil contre le mal logement dans le Gard : l'Histologe

La réussite des démarches d'amélioration du logement passe par la capacité à identifier, le plus tôt possible, les ménages se trouvant en situation de mal logement.

Les occupants d'un habitat indigne peuvent être découragés par méconnaissance des recours possibles, intervenants multiples, complexité et durée des procédures, isolement social.

Histologe est un nouveau moyen de signaler les désordres rencontrés dans un logement : <https://histologe.beta.gouv.fr/>

Histologe est une plateforme dématérialisée de signalements destinée à toute personne confrontée à une situation de mal logement : fissure du bâti, absence de ventilation, humidité préoccupante, présence de nuisibles, chauffage insuffisant... Administrée par la CAF du Gard, elle a pour objectif de faciliter et de sécuriser la prise en charge des signalements portés à la connaissance du guichet unique.

Accessible gratuitement, il suffit à l'usager de se rendre sur le site depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette pour signaler sa situation en termes simples et valider son signalement.

En quelques clics, l'occupant, par le biais d'un questionnaire balayant l'ensemble des équipements et dispositifs d'un habitat, peut ainsi décrire la nature et la gravité de la situation qu'il vit.

Il peut joindre à l'appui de son signalement des photos ou tout justificatif qu'il jugera utile à la compréhension de sa situation.

Il est également invité à joindre le courrier d'information qu'il aura adressé au préalable à son propriétaire pour demander la réalisation de travaux.

Source : www.gard.gouv.fr

En quelques clics, Histologe m'a permis de signaler mon problème aux services compétents

HISTOLOGE.BETA.GOUV.FR

VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC EN LIGNE !

→ Information importante

Dans une démarche de limitation de l'empreinte environnementale de l'Etat, mais aussi de rationalisation budgétaire, la mise à disposition de formulaires CERFA pour les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité par la Préfecture n'est plus possible.

Les demandeurs sont invités à utiliser le site de l'ANTS <https://passeport.ants.gouv.fr/> afin de réaliser des demandes sous forme dématérialisée.

Pour les personnes éloignées du numérique, elles peuvent être accompagnées par les maisons France Services.

La liste des sites disponibles sur le département est disponible via le lien suivant : <https://www.france-services.gouv.fr/>



→ Bienvenue aux nouvelles entreprises

Orlane SOLER
EDUCATRICE

COMPORTEMENTALISTE CANIN
7, rue du Levant – 30128 Garons
Téléphone : 06.01.41.83.06
Site internet : www.dogkeeper.fr

Anna BOURGET
MANDATAIRE EN ASSURANCE
14, chemin de Terre Longue
30128 Garons
Téléphone : 06.66.58.63.57
Courriel : anna.bourget@moonee.fr

→ Du nouveau au sein de nos services

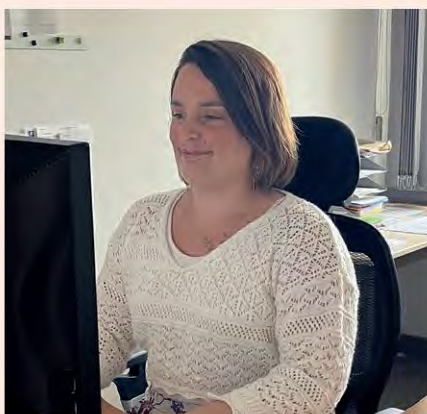
Après un début de carrière dans la Gendarmerie Nationale, Jean-Michel Pierrain avait intégré la Police Municipale de la commune de Garons en 2017 en tant que Brigadier-chef principal. Disponible et réactif, il aura mis à profit, pendant 7 ans, ses compétences et sa bienveillance au service des garonnais.

Cette année, il découvre que la commune de Bellegarde cherche son nouveau responsable de la Police Municipale. Après s'être porté candidat, son profil fut immédiatement retenu au regard de ses compétences, de ses qualités et de sa motivation. Pour toutes ces raisons, Monsieur le Maire n'a pas hésité, le 30 avril dernier, avant son départ, à lui remettre la médaille de ville, symbole fort et pourtant tout aussi important que le dévouement et l'implication de cet agent dans ses tâches quotidiennes.

L'ensemble de l'équipe municipale lui souhaite de pouvoir s'accomplir pleinement dans ses nouvelles missions.



Avec ce départ, le service de la Police Municipale devait se renforcer au plus vite. C'est donc Geoffroy Morra, Brigadier-chef principal, qui a été recruté. En tant que sous-officier, il servira en gendarmerie départementale et en gendarmerie mobile, et finira au grade d'Adjudant avec la qualification d'Officier de Police Judiciaire (OPJ). Il est d'ailleurs à ce jour toujours réserviste de la gendarmerie. Après un passage comme responsable du service de la Police Municipale de Barbantane, il intégra nos services au 1er juin 2024. Son parcours professionnel faisait de lui un solide candidat et il sera sans aucun doute une recrue de grande qualité.



Du changement également au sein de nos services administratifs. Kelly Dubois a rejoint nos équipes fin août. Diplômée d'un Master management public territorial, elle sera tour à tour chargée de projets, de recrutement et de mobilité, responsable d'une unité d'inscriptions et de carte scolaire, directrice générale des services dans une commune de la métropole nîmoise, et dernièrement détachée au sein des services de l'Education Nationale. Ce profil était donc pleinement indiqué pour occuper le poste de Responsable du service à la population dont une grande partie de ses missions sera consacrée aux affaires scolaires et périscolaires, à la vie associative, au CCAS et au lien étroit que veulent entretenir et développer les Conseillers Municipaux avec leurs administrés.



Christine Dos Santos, qui n'est pas une inconnue des écoles garonnaises, vient de rejoindre quant à elle l'école maternelle du groupe scolaire Francis Soirat. Après une expérience professionnelle diverse et variée, elle a commencé sa carrière auprès des enfants en Contrat emploi solidarité en 2000 à l'école maternelle Jean Monnet. En 2001 elle obtiendra le CAP petite enfance et en 2003 le concours d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles avant d'intégrer les écoles de Fourques. Forte de cette expérience elle a souhaité poursuivre sa carrière dans sa commune de résidence.

Nous leur souhaitons à tous les trois la bienvenue et une belle intégration au sein de nos services.



→ IntraMuros remplace Info Flash !

La commune de Garons met à disposition de ses administrés, depuis quelques années déjà, l'application Info Flash, outil de communication qui permet aux collectivités d'alerter et d'informer en temps réel les habitants de leur territoire.

L'application Info Flash va très prochainement mettre fin à ses services. Elle est remplacée par l'application IntraMuros qui devra être, à l'instar de la précédente, elle aussi téléchargée :

- Téléchargeable sur l'App Store ou Google Play,
- L'application est gratuite,
- Aucune donnée n'est collectée,
- La navigation est simplifiée,
- L'application facilite la vision d'ensemble des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Elle permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Pour la ville de Garons, IntraMuros est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants. Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.

IntraMuros
Votre nouvelle application mobile mairie

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application
- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play | Disponible sur App Store | DISPONIBLE SUR AppGallery

Quelques chiffres : Aujourd'hui 7 000 communes et 200 EPCI se sont dotées de l'application IntraMuros. Plus de 700 000 personnes l'ont déjà téléchargée.

→ Une centenaire à l'honneur

Entourée par ses proches, Isabelle Aldeguer qui fêtait ses 100 ans, a reçu de la part de Monsieur le Maire et quelques Conseillers Municipaux présents, le 12 octobre 2024, la médaille de la ville de Garons et un joli bouquet de fleurs aux couleurs de saison. Garonnaise depuis 1957, cette figure de la commune aura consacré sa vie à s'occuper des autres. Les nombreux échanges et témoignages ont marqué ce moment de convivialité empreint de joie et d'émotion.



Les bons conseils à vélo et à trott'

Les déplacements doux

Circulez dans le respect
des règles de sécurité !



→ Les nouveaux modes de transport urbains

Avec l'essor des trottinettes électriques et des vélos électriques pliants, il est essentiel de rappeler les règles de sécurité élémentaires pour assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de la route. Ces moyens de transport, pratiques et écologiques, nécessitent néanmoins une conduite responsable pour prévenir les accidents.

Quelques rappels utiles

- 1. Respect du Code de la Route.** Que vous soyez en vélo ou trottinette électrique, vous devez respecter les mêmes règles que les autres usagers de la route.
- 2. Circulation :** ces engins doivent circuler sur les pistes cyclables lorsqu'elles existent. En l'absence de ces aménagements, vous devez utiliser les routes limitées à 50 km/h, en veillant à rester sur le côté droit de la chaussée.
- 3. Signalisation :** veillez à respecter les feux et panneaux de signalisation, les priorités de passage, les intersections et carrefours, ...
- 4. Trottoirs :** la circulation sur les trottoirs est interdite, sauf si l'utilisateur marche à côté de son engin.
- 5. Port des équipements de sécurité :** la sécurité doit être une priorité. Il est donc primordial de porter des équipements de protection. Le port du casque est fortement recommandé, notamment pour les enfants et les adolescents. Portez des gants pour protéger vos mains en cas de chute ainsi que des vêtements appropriés qui ne gêneront pas vos mouvements.
- 6. Eclairage :** Assurez-vous que la trottinette ou le vélo soit équipé de feux avant et arrière fonctionnels et portez un gilet réfléchissant la nuit ou en cas de visibilité réduite.
- 7. Entretien.** Il est essentiel et doit être régulier. Veillez à l'état de votre batterie, de vos freins, de vos pneus, ...
- 8. Conduite.** Adaptez une vitesse modérée, ne dépassez pas la vitesse autorisée de 25 km/h pour une trottinette électrique. Votre vitesse doit être adaptée en fonction des conditions de circulation que vous rencontrez.
- 9. Conformité légale.** Il est impératif de souscrire une assurance « responsabilité civile » pour couvrir les dommages que vous pourriez causer à autrui.
- 10. Homologation :** assurez-vous que votre engin soit conforme aux normes en vigueur, notamment en ce qui concerne sa puissance et sa vitesse maximale.



INFORMATION IMPORTANTE

La Police Municipale vous informe qu'elle procédera prochainement à la mise à jour de son fichier relatif aux chiens de première et deuxième catégorie. Vous êtes invités à vérifier et à réactualiser les documents concernant vos animaux conformément à la réglementation en vigueur.

En vous remerciant pour votre coopération.



Quelques rappels

Les chiens de première catégorie

- Permis de détention obligatoire,
- Doivent circuler tenus en laisse et muselés,
- Détention interdite par un mineur,
- Interdiction de détention pour les personnes majeures sous tutelle, les personnes dont le Maire a retiré la garde d'un animal, et les personnes ayant une condamnation portée dans le bulletin n°2 du casier judiciaire.
- Stérilisation obligatoire,
- Acquisition, cession, importation interdites,
- Présence dans les transports en commun interdite,

Les chiens de seconde catégorie

- Permis de détention obligatoire,
- Doivent circuler en laisse et muselés,
- Détention interdite par un mineur,
- Interdiction de détention pour les personnes majeures sous tutelle, les personnes dont le Maire a retiré la garde d'un animal, et les personnes ayant une condamnation portée dans le bulletin n°2 du casier judiciaire.

Si vous êtes témoin de mauvais traitements infligés à un animal, contactez le :





Michel JARRY - Adjoint délégué à la Vie Associative

→ Le forum des associations

La commune de Garons a organisé, le dimanche 8 septembre dernier, le forum des associations qui s'est tenu cette fois-ci, pour des raisons météorologiques, à l'intérieur de la salle des fêtes. Comme chaque année, cette manifestation a remporté un vif succès malgré le temps qui n'était pas au beau fixe.

Ce forum est l'occasion de venir à la rencontre des associations et de leurs bénévoles, de choisir ses activités de loisirs, mais aussi de devenir membre pour donner de son temps en s'engageant éventuellement dans l'une d'entre elles.

Qu'elles s'adressent aux séniors, aux jeunes ou à toute la famille, qu'elles se spécialisent dans une discipline sportive, un art, un loisir, ou qu'elles visent à créer du lien social à travers des rencontres, des soirées ou des week-ends conviviaux, les associations sont un rouage essentiel de notre quotidien.

La liste des associations garonnaises est disponible sur le site de la commune :

<https://www.garons.fr/associations/liste-des-associations.html>



→ Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves : Un rendez-vous réussi et décisif

Le Vendredi 20 septembre 2024 à 19 heures, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves (APE) dans les locaux de la salle Pigeyre, gracieusement prêtée par la mairie. Ce rendez-vous annuel, essentiel pour la vie associative, a réuni les parents des deux groupes scolaires, Jean Monnet et Francis Soirat, avec un objectif clair : dissocier les deux associations existantes.

Lors de cette réunion, le bilan de l'année écoulée a été présenté, mettant en lumière les actions menées par l'APE : sorties scolaires, événements festifs et soutien aux projets pédagogiques. Ce moment d'échanges a également permis de discuter des futurs projets éducatifs et associatifs.

Un point important de cette assemblée a été la création de deux nouvelles associations distinctes. A l'issue des discussions, les parents ont voté pour la formation de l'APE Groupe Jean Monnet et l'APE Groupe Francis Soirat, facilitant ainsi une gestion plus adaptée à chaque établissement. Le renouvellement des bureaux a ensuite eu lieu pour ces deux nouvelles entités, témoignant de l'engagement des parents pour une meilleure organisation au service de la réussite des élèves.

L'assemblée s'est conclue dans une ambiance conviviale, marquée par l'envie commune de faire de cette nouvelle année scolaire un succès pour tous les enfants, chacun au sein de sa nouvelle association.



Nous invitons tous les parents à se manifester auprès de l'APE de leur groupe scolaire, pour participer activement aux événements et actions qui rythmeront l'année.

Nous remercions l'ensemble des membres actifs des deux bureaux et l'ensemble des parents qui se sont déplacés ce jour-là.

Votre engagement est essentiel pour enrichir la vie scolaire de vos enfants !

→ Association Municipale Sports Loisirs

L'AMSL et ses moments de partage entre les membres, où règnent la convivialité, la joie de se retrouver, le plaisir d'être ensemble. Ce repas, organisé au mois de juin, aura clôturé une bien belle année.



→ Les différentes activités de l'association

Gymnastique

Les activités se déroulent les mardis et les vendredis de 9h à 10h à la Halle des Sports (2 cours d'essai gratuits sont proposés).

Pour tous renseignements et inscriptions :

Responsable Geneviève BARBÈS

Téléphone : 04.30.67.21.52 / 06.82.07.02.72



La Godasse Agile

Pour tous renseignements et inscriptions :

Responsable Monsieur Duchêne

Téléphone : 04.66.70.04.28



Peinture

Peinture à la gouache, huile, pastel, aquarelle et dessin. Les cours ont lieu salle Saint-Etienne (à côté de l'église), les jeudis de 12h à 17h (pour les confirmés) et les Vendredis de 14h à 17h (pour les débutants).

Pour tous renseignements et inscriptions :

Responsable Monique KIRCH

Téléphone : 04.66.70.04.06 / 07.86.55.35.78



→ 2 rendez-vous incontournables

Ville de GARONS

48^{ème} FESTIVAL Régional du SANTON et son marché

Du 9 au 17 novembre 2024
de 14h à 18h
et de 10h à 18h les Dimanches
et 11 Novembre
Salle des Fêtes de Garons 30128

Entrée libre et gratuite



AMSL **Chérie 96.6 NIMES** **GbjectifGard** Renseignements 06 87 03 64 35

35^{ème} SALON EUROPÉEN DU FLACON À PARFUM

parfum.garons.amsl@gmail.com

Entrée libre de 08h30 à 17h00

Boîtes à Poudre
Cartes Parfumées

VILLE de GARONS
Dimanche 13 avril 2025
Salle des Fêtes Carrière dis Amourous

Chérie 96.6 NIMES **AMSL** **GbjectifGard**

→ De la musique au programme

L'union musicale de Garons est un orchestre d'harmonie créé en mars 2024. Notre ensemble est composé de musiciens amateurs issus du grand bassin nîmois. Nous avons pour projet de promouvoir le répertoire d'orchestre d'harmonie et encourager la pratique musicale d'ensemble par la transmission et l'apprentissage intergénérationnel. Nous répétons chaque mardi, de 20h30 à 22h30 (hors vacances scolaires et période estivale), et accueillons tous les musiciens qui souhaitent rejoindre l'orchestre sans distinction d'âge, sous réserve qu'ils pratiquent un instrument à vent ou de la percussion (clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, etc.). Nous donnerons une dizaine de concerts par an.

Les musiciens qui souhaitent des renseignements ou faire une répétition d'essai peuvent nous contacter par mail : unionmusicaledegarons@gmail.com



→ CHICHOUMELLE

Les activités de l'association se poursuivent cette année encore à la salle Saint Etienne, rue Xavier Tronc :

- Chaque mardi de 14h à 16h : musique traditionnelle et le « jouer ensemble »,
- Le 1er jeudi de chaque mois, en période scolaire, de 20h à 22h : ateliers danse.

L'association participe régulièrement aux bals et manifestations traditionnelles.

Pour plus d'informations : chichoumelle@orange.fr



→ Reprise enjouée au GTR5

Après une pause estivale bien méritée, les joueurs du Garons Team Rugby 5 ont retrouvé avec un plaisir non-dissimulé le chemin des entraînements collectifs depuis fin août.

Nos rugbywomen et rugbymen amateurs ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme à l'idée de retoucher le ballon ovale avec pour seule ambition de retrouver chaque semaine cette franche camaraderie qui caractérise le club depuis maintenant plusieurs années.

Le GTR5 entend d'ailleurs continuer à proposer en parallèle de nombreuses activités extrasportives à ses membres (repas, sorties, matchs de Top 14, ...), après avoir notamment organisé avec succès les finales départementales de la discipline au stade Joseph Zanon en mai dernier.

Les curieux de tous âges désirant découvrir et s'initier à la pratique du rugby à toucher, sport mixte et sans plaquages, ou tout simplement partager des moments de convivialité, sont les bienvenus tous les lundis à partir de 19h30 au stade Joseph Zanon.

Contact :

Téléphone : 06.18.20.20.03

Facebook : Garons Team Rugby à 5

Instagram : garonsteamrugby



→ C'TONIC

C'TONIC est une association dynamique et conviviale, affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire). Elle propose des cours variés, répartis sur 8 heures durant la semaine, pour adultes et adolescents. Antoinette, notre animatrice diplômée, élabore un programme différent chaque mois, qui comprend : pilates, renforcement musculaire, steps, LIA, cardio boxing, Tabata, gliding, gym douce, etc...

Ces cours sont dispensés à la halle des sports et les horaires se répartissent ainsi :

Lundi	10H30 / 11H30 - GYM DOUCE 19H15 / 20H15 - CARDIO
Mardi	14H15 / 15H15 - RENFORCEMENT MUSCULAIRE 19H / 20H - PILATES
Mercredi	19H / 20H - CARDIO
Jeudi	14H15 / 15H15 - RENFORCEMENT MUSCULAIRE 19H / 20H - PILATES
Vendredi	10H / 11H - PILATES



Pendant l'année, **C'TONIC** propose également 6 à 7 petites randonnées certains samedis matin, accessibles aux non licenciés (sous conditions). L'adhésion pour les adultes est de 150 € (licence comprise), et 145 € pour les mineurs. L'association accepte les chèques vacances et les coupons sport ANCV, et est partenaire de l'aide de l'Etat «Pass'Sport» pour les jeunes. N'hésitez pas à visiter la page Facebook pour avoir un aperçu de la vie du groupe : <http://www.facebook.com/ctonicgarons/>

Renseignements

Courriel : ctonicgarons@gmail.com

Téléphone : 06.24.51.76.01

→ De fil en aiguille

Après deux mois de pause, l'Association Couture des Familles de Garons a repris ses quartiers dès le lundi 2 septembre. Les couturières, tricoteuses ou crocheteuses ont pu échanger sur les travaux de fil réalisés cet été par les unes et par les autres, puis se sont remises à l'ouvrage pour poursuivre les projets engagés et réfléchir à de nouvelles actions.

L'Association de Couture renouvelle son engagement auprès des Arènes d'Elles, association qui propose des coiffes, des sacs à redon, des cœurs de confort aux femmes soignées pour le cancer du sein dans les hôpitaux de Nîmes et de Montpellier. Les membres des deux associations ont également uni leurs talents pour réaliser des ouvrages en faveur des enfants hospitalisés (chaussons, petits Tote Bags pour crayons et cahiers).



Cette année, l'association de Couture apportera sa contribution à Octobre Rose en confectionnant une collection de cœurs garnis de lavande à suspendre dans les armoires ou en décoration, de cœurs appliqués sur coussins et d'autres brodés sur des Tote Bags.

Les membres de l'association espèrent participer au prochain Festival Régional du Santon Santons de Garons, du mois de novembre, afin d'y présenter ses réalisations.

Contact : associationdesfamillesdegarons@gmail.com



→ Une nouvelle boîte à livres

L'association Bien vivre aux Platanes, présidée par Edouard Léonard, avait confié à la mairie son projet de réaliser une boîte à livres qui serait installée dans son quartier.

Ni une, ni deux, ce fut une affaire rondement menée. Les membres de l'association ont réalisé cette bibliothèque participative avec de nombreux matériaux de récupération et avec l'aide des services techniques pour la finaliser.

Cette belle initiative a été saluée et inaugurée par les Conseillers Municipaux et les membres de l'association le 12 octobre dernier.

La boîte à livres, accessible à tous, se situe sur la petite place entre la rue des Platanes et la rue Albert Camus.





NOS AGENCES C2i Costières

02 Rue de Saint Gilles MANDUEL
60 Grand Rue BOUILLARGUES
KM 4 RN 113 NÎMES

POUR TOUT PROJET IMMOBILIER

Votre conseillère Groupe C2i spécialiste du secteur :
Garons-Caissargues

Contactez-moi :

Mélodie Valensi

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER



06 17 93 75 55

m.valensi@groupe-c2i.com

rsac 892458118



Rodrigue
Coiffure

GARONS

16 Grand Rue • Tél. 04 66 70 09 66
Résidence Le Concorde • Tél. 04 66 70 15 15

Intermarché SUPER CAISSARGUES

Horaires d'ouverture

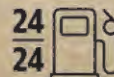
Lundi au Samedi 8h30 – 19h30 / Dimanche 9h – 12h30

04 66 29 00 13



Retrait colis

leDRIVE



24
24
Station service

CITEOS

Vous accompagne dans votre transition énergétique

Travaux Neufs - Maintenance - Exploitation

Éclairage
Public et privé

Équipements Urbains
Bornes de recharge,
Vidéo-protection,
Ombrières photovoltaïques

Voirie - Réseaux divers
Lotissement, Réseau,
ErdF et GrdF
Électrification
rurale.



SANTERRE Camargue

5 rue Pierre Bautias - 30128 Garons
nimes@citeos.com • Tél : 04 66 70 60 30



Entrepris engagée pour
l'égalité des territoires

L'HACIENDA

FORMULE - CARTE DU MARCHÉ
SOIRÉE À THÈME - REPAS DE GROUPE
06.61.87.19.30

2 RUE EDMOND ALDOSA
ZONE AÉROPOLE À GARONS

FACEBOOK :
L'HACIENDA - CHANTAL LOPEZ
WWW.RESTAURANT-LHACIENDA.FR



Transports privés et médicaux



06 11 81 81 46

✉ taxis.audrey@gmail.com

Nouveau à Bellegarde

Angélique, opticienne vous accueille à



04 66 01 80 94

La maison du Lorgnon

La maison du Lorgnon

6 route de Beaucaire 30127 Bellegarde

POMPES FUNÈRES ET MARBRERIE CAMARGUAISES

OBSÈQUES MARBRERIE ASSURANCE OBSÈQUES



ASSURANCE OBSÈQUES

Une autre façon
de protéger
ses proches

Et si vous en parliez avec un expert du funéraire ?

GÉNÉRAC : 04.66.01.81.94

NÎMES : 04.66.68.05.05

ST-GILLES : 04.66.87.36.11



URGENCE DÉCÈS

3012

A VOTRE SERVICE 24H/7J

URGENCE DÉCÈS 3012 EST UN SERVICE OGF



Vignerons Créateurs

Même vin,
nouveau look !

Venez découvrir nos vins
dans un de nos espaces de
ventes à Bellegarde,
Bouillargues,
Jonquières St-Vincent et
Saint-Gilles.

Ouverts du mardi au
samedi de 9h à 12h et de
15h à 19h.

AOP Costières de Nîmes,
Clairette de Bellegarde,
Côtes du Rhône
ainsi que nos IGP OC et
IGP Pays du Gard.



SOGEA
ENVIRONNEMENT

SOGEA SUD HYDRAULIQUE

**Zone Aéroport
3 rond-point Aéroport
30128 Garons**

04 66 05 53 40

Résidence médicalisée

Les Cinq Sens Garons



Des activités
et animations
à partager



L'accompagnement
personnalisé
DomusVi



Un lieu conçu
pour votre confort
et votre bien-être



La restauration DomusVi



Domus 
En toute confiance

4 Carrière Dis Amoureux - 30128 Garons
Tél. : 04 66 76 08 04 - Fax : 04 66 67 28 37
cinq-sens-garons@domusvi.com

Retrouvez toute l'actualité de notre résidence sur
www.residencelescinqsens.com